

DU COMPOST POUR LES USAGERS DES DÉCHÈTERIES

[J-22]

Du **20 MARS** au **15 AVRIL** 2018
ARDENNES

VALODEA, Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ardennais, organise en collaboration avec ses collectivités adhérentes, **la session printanière de l'opération «Retour du compost en déchèterie» 12^{ème} édition**. Cette opération de sensibilisation au tri des déchets ménagers (déchets verts notamment) se déroulera du **20 mars au 15 avril 2018** dans les déchèteries participantes*.



Le compost, substrat naturel vertueux issu des déchets verts

Les déchets verts collectés dans les différentes déchèteries du département sont répartis sur les quatre sites de compostage situés à Chalandry-Elaire, Eteignières, Sorbon et Warmeriville où ils sont compostés par procédé naturel de dégradation. Utilisé dans le potager comme engrais, au pied des arbres, sur les massifs floraux ou encore les pelouses, le compost résulte de ce procédé. En **2017, près de 14 600 tonnes** de déchets verts ont été collectés, puis compostés. Cette année, grâce aux gestes de tri des ardennais, c'est presque **1,5 fois le poids de la Tour Eiffel** en déchets verts qui échappent ainsi à l'enfouissement et qui sont valorisés.

Du compost en remerciement des gestes éco-citoyens des usagers depuis 2007

En ce printemps 2018, **950 tonnes de compost** (soit 19 Woinic® Cg08) seront réparties dans les **28 déchèteries participantes**.

Ainsi, lors de leur passage en déchèterie, les usagers pourront repartir gratuitement avec du compost dans la limite des stocks disponibles.

Les modalités de distribution sont disponibles auprès des collectivités. Leurs coordonnées sont accessibles sur **www.valodea.fr**.

Une opération intégrée dans une démarche globale : la Prévention, un enjeu majeur pour VALODEA

Engagé dans une démarche de prévention, VALODEA agit sur l'ensemble du département pour réduire la production et la nocivité des déchets ménagers et assimilés.

Favoriser l'émergence de comportements éco-responsables en proposant des alternatives et des bonnes pratiques, applicables au quotidien (comme le compostage domestique), avant même que le produit ne devienne déchet, telle est la démarche globale initiée par VALODEA en réponse aux obligations réglementaires du Grenelle de l'Environnement et de la loi de transition énergétique.

Pour toute information sur l'opération ou sur le compostage, les usagers peuvent contacter VALODEA.

Retrouvez toute l'actualité de VALODEA sur le site www.valodea.fr et sur la page [Facebook de VALODEA](#).

*Les 28 déchèteries participantes :



- Aiglemont
- Aire
- Attigny
- Beaumont-en-Argonne
- Bogny/Meuse
- Carignan
- Château-Porcien

- Chaumont-Porcien
- Flize
- Gespunsart
- Glaire
- Le Châtelet/Retourne
- Les Mazures
- Liart

- Neuville-lez-Beaulieu
- Novion-Porcien
- Montcy-Notre-Dame
- Poix-Terron
- Pouru-St-Rémy
- Raucourt
- Renwez

- Rethel
- Revin
- Rimogne
- Rocroi
- Thin-le-Moutier
- Vouziers
- Vrigne-aux-Bois

N'oubliez pas, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

[CONTACTS]

Presse – Laure CHARLIER - 03 24 55 50 31 - laure.charlier@valodea.fr

Technique – Julie CERTAIN / Virginie DRUART (Service Prévention) - 03 24 55 65 23 - prevention@valodea.fr

Du **20 mars** au **15 avril** 2018

Venez chercher gratuitement du compost*
dans les déchèteries participantes

*dans la limite des stocks disponibles



PETIT RAPPEL SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE...



QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

LES DÉCHETS DE CUISINE

Épluchures, restes de repas, fruits et légumes, pain, agrumes et rhubarbe en petites quantités, coquilles d'œufs broyées, filtres à café, sachets de thé, petits cartons et papiers absorbants (non souillés par des produits toxiques), papier journal, mouchoirs en papier...

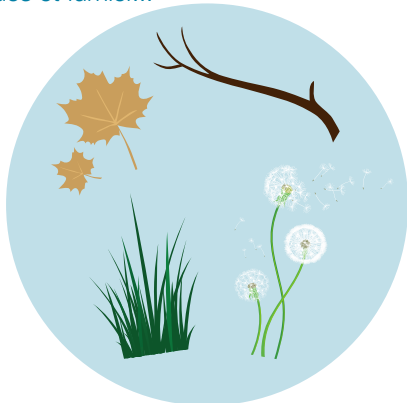


On ne met pas

Fromages, laitages, langes, huile, mégots, cheveux, sacs aspirateurs, huîtres, charbon, sable, crustacés, viande et poisson.

LES DÉCHETS DE JARDIN

Tontes de gazon, fleurs fanées, mauvaises herbes (non montées avec graines), orties, pissenlits, feuilles mortes, branches, brindilles, paille, sciures de bois non traité, algues et fumier...



On ne met pas

Thuyas, laurier, sapin, os, animaux morts, terre, cailloux, excréments.

LES ÉTAPES CLÉS



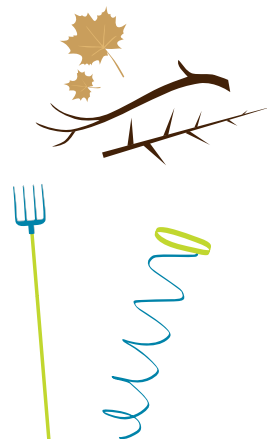
1

Je dépose mes déchets dans le composteur



2

J'ajoute une poignée de matière sèche



3

J'aère le compost en le brassant



Pour plus d'informations sur le compostage, demandez...

LE PETIT GUIDE ILLUSTRÉ DU COMPOSTAGE

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

VALODÉA - 13, rue Camille Didier - 08000 Charleville-Mézières
Tél. : 03 24 55 65 23 - Fax : 03 24 55 52 07 - prevention@valodea.fr